

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1992)
Heft: 42

Artikel: Les banques helvétiques avares de crédit : les PME suisses à la recherche de crédit
Autor: Petit-Pierre, Marie-Christine / Diesbach, Roger de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les banques helvétiques avarées de crédit

Les PME suisses à la recherche de crédit

par Marie-Christine Petit-Pierre
et Roger de Diesbach

Ce sont des patrons, leurs représentants ou ceux de l'économie qui le disent : "les banques, surtout les grandes, rattrapent les centaines de millions perdus ces dernières années dans des investissements pour le moins légers en limitant leur crédit aux petites et moyennes entreprises (PME)". Ces PME suisses, déjà touchées de plein fouet par la crise et par la hausse des taux hypothécaires, sont victimes d'une pénurie d'argent inouïe. Si les banques devaient les affaiblir encore, ce serait toucher l'industrie suisse au coeur.

Récemment, l'avocat neuchâtelois Jean-Philippe Kernen affirmait devant l'Association Industrielle et Patronale de la Chaux-de-Fonds, dont il est le secrétaire : "alors que les entreprises doivent faire face à des charges toujours plus lourdes, on entend de toutes parts des appels au secours provoqués par un raidissement sensible des banques dans le cadre de leur politique de crédit. Non seule-

ment l'on n'accorde pas les ballons d'oxygène qui seraient indispensables, mais encore l'on dénonce souvent les crédits en cours. Dans le même temps, les banques recourent à des expédients de plus en plus douteux afin de prolonger l'agonie de promoteurs peu scrupuleux dans le domaine immobilier, qu'elles ont soutenu au-delà de toute raison. Si l'on devait faire payer aux entreprises industrielles les coûts d'une politique irresponsable en matière financière et immobilière, les réactions seraient à la mesure d'une telle absurdité."

Les fortes comme les faibles

L'avarice des banques en matière de crédit bloque le développement des PME. A Neuchâtel, une entreprise spécialisée a trouvé comme nouveaux clients des maisons pharmaceutiques. D'un coup, son chiffre d'affaires est passé de 3 à plus de 5 millions de frs.s. Mais pour satisfaire ses nouveaux clients, la PME doit procéder à de nouveaux investissements. Elle demande donc une augmentation de sa limite de crédit. Le banquier donne son accord à l'entrepreneur, à la condition que ce dernier augmente ses fonds propres. Comme il a déjà engagé toute sa fortune personnelle dans son entreprise, il ne peut faire plus. Résultat, son entreprise en plein essor est menacée. D'autres entreprises ont des problèmes de liquidités liés à la crise. Elles n'obtiennent pas de leur banquier de quoi passer un mauvais cap. Et des banques ont aussi limité, voire supprimé, des crédits à des entreprises sans pro-

blèmes. Dans la construction principalement, les banques qui prêtaient de l'argent à une entreprise acceptaient ses débiteurs comme garanties de crédit. Aujourd'hui, ces mêmes banques n'acceptent comme garanties que les débiteurs sûrs, ceux qui payent vite. Depuis la crise immobilière, qui leur a coûté des centaines de millions de frs.s., les grandes banques ont donné à leurs succursales l'instruction de réduire l'octroi de crédits de façon draconienne. D'ailleurs les directeurs de leurs filiales ont été privés d'une grande partie de leurs compétences. Les décisions qui se prenaient hier sur le terrain se prennent aujourd'hui à Zurich ou à Bâle.

Les PME essuient les plâtres

A Genève, Michel Barde, secrétaire général de la Fédération des Syndicats Patronaux, regrette que les banques qui ont fait les "fofolles" durant la flambée immobilière soient aujourd'hui contraintes de provisionner à mort et resserrent la bride des entreprises qui devraient se développer. De surcroît, les succursales agissent sous pression des sièges alémaniques qui comprennent mal la réalité romande moins favorable. André Uebersax, directeur de la Chambre de Commerce fribourgeoise, estime que les grandes banques s'éloignent des régions, "au détriment d'une bonne connaissance du milieu économique local où les relations jouaient un rôle important. Résultat : banques comme PME perdent de leur substance". Francis Sermet, délégué aux questions économiques du canton de Neuchâtel, va plus loin : "pour essayer d'énormes pertes en Suisse et à l'étranger, les banques ne font pas que diminuer les crédits d'entreprises en difficultés, elles réduisent également leurs prêts à des maisons qui marchent normalement. En

faisant essuyer leurs pertes aux PME, elles amplifient les problèmes de l'économie suisse en crise". Pour Francis Sermet, l'industrie suisse doit changer structurellement pour survivre : pour accomplir une telle révolution, elle a besoin de crédits et d'un plan stratégique d'urgence de Berne "qui n'a pas encore conscience de la gravité du problème".

Les PME moins rentables

M. Kuno Hämisegger, chef du service de l'économie du Département fédéral de l'économie publique, estime que la pénurie de capitaux, s'ajoutant à l'augmentation des taux, constitue un changement très grave de la situation des PME : "sans aides publiques ou privées, celles qui ont de bonnes idées n'arrivent pas à les réaliser faute de capital". Dans cette situation extrêmement tendue, les banques sont condamnées à travailler dans le haut rendement, avec une agressivité toujours plus grande par rapport à la concurrence. Or, explique ce conseiller de Jean-Pascal Delamuraz, la plupart des PME ne représentent plus des investissements à haut rendement. Avec la crise, leur rapport a souvent diminué. Ce qui explique la volonté des banques de se désengager. Kuno Hämisegger ne voit qu'un remède à cette grave situation : la relance de l'innovation, de l'esprit inventif : l'Office des Questions Conjoncturelles s'y emploie dans certains secteurs comme l'électronique. Mais la Suisse pourrait-elle, comme l'Allemagne, subventionner le crédit ? "Non, nous n'avons pas les instruments pour réagir, sauf une certaine aide pour les industries des régions économiquement défavorisées".

USAM : "Les banques ne sont pas l'ennemi"

A l'Union Suisse des Arts et

Métiers (USAM), l'ennemi des petites et moyennes entreprises est bien défini : il ne s'agit pas de la banque mais bien de la hausse des taux d'intérêts. Par contre, Pierre Triponez, directeur de l'USAM, ne pense pas que la difficulté d'obtenir des crédits, liée à la politique plus restrictive des banques, pose problème aux PME. "Si c'était le cas, je recevrais un abondant courrier dans ce sens. Les difficultés de financement des entreprises sont bien plus liées à la hausse des taux d'intérêts. Les banques suivent maintenant des lignes plus strictes qui ont leurs avantages. Je ne suis pas contre les banques. Je voterai d'ailleurs en faveur de la révision du droit de timbre en septembre".

Réponse des banques : "Reproches illogiques"

"On accuse les banques de vouloir étrangler l'industrie. C'est le type de reproches qui arrivent lors de chaque récession. Mais c'est un reproche illogique". Telle est la réponse de Silvia Matile, porte-parole de l'Association Suisse des Banquiers (ASB), à ceux qui affirment que les banques font payer leurs anciennes erreurs aux PME. Mme Matile demande : "quelle banque en effet aurait-elle intérêt à ce que les affaires de ses clients se détériorent ?" Et l'ASB ajoute : "il est évident qu'on ne peut plus donner des prêts sans exiger un minimum de fonds propres, quel que soit le type d'activité ou la dimension de l'entreprise. La Suisse ne peut pas pratiquer une politique monétaire restrictive pour maîtriser l'inflation sans effets secondaires. Nous sommes convaincus que les entreprises qui ont une base saine et un minimum de fonds propres trouvent assez de crédits. Rappelons que Neuchâtel n'a pas eu à se plaindre des banques lorsqu'il s'agissait de restructurer l'industrie horlogère."

La SBS : "Les banques ont toujours tort..."

La Société de Banque Suisse (SBS) aussi réagit : "il est vrai que l'octroi est aujourd'hui plus difficile qu'il y a trois ou quatre ans. Les grandes banques continuent cependant d'aider et de soutenir les PME. Toutefois, les conditions sont plus restrictives, ou plus prudemment fixées. En étant trop généreuses par le passé (on le leur reproche assez maintenant), les banques ont perdu trop d'argent. Il est normal qu'elles se montrent désormais plus sévères." Et la SBS de conclure : "les taux d'intérêts sont actuellement élevés, et la Bundesbank vient encore de les relever. Si les banques soutiennent trop généreusement les PME, elles les incitent à s'endetter dangereusement. Dans 2, 3, ou 5 ans, si ces PME, soudainement étranglées, se cassent la figure, les mêmes journalistes reprocheront aux établissements de Bâle et Zurich d'avoir - une fois de plus - prêté aveuglément aux uns et aux autres. Les banques ont toujours tort, c'est bien connu...". Le Crédit Suisse admet que les dossiers PME en difficulté s'accumulent dans les banques : "mais lorsqu'il est encore possible, raisonnablement, de sauver ce qui peut l'être, nos spécialistes s'y emploient sans désespérer. De ces sauvetages-là, personne n'en souffle mot". Pour le Crédit Suisse, la capacité concurrentielle est la question centrale pour les PME, le prix de l'argent n'étant qu'un paramètre, au même titre que les conditions cadres que les pouvoirs publics tardent tant à réaménager : "et si les banques ne peuvent que se montrer restrictives, il ne faut pas perdre de vue que toute l'économie paie aujourd'hui le contrecoup de huit années de prospérité. Voilà qui nous éloigne des jérémiades et des généralités inutiles !" ■